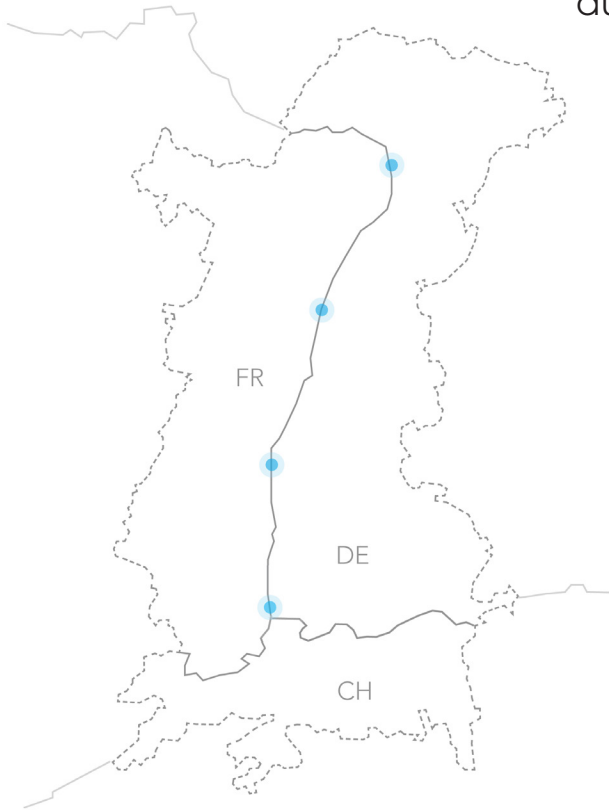


INFOBEST



Instances d'information et de conseil
sur les questions transfrontalières
du Rhin supérieur



Impôts en France

Déclaration des retraites allemandes



Rédaction et publication



Infobest Vogelgrun/Breisach
Ile du Rhin / Art'Rhena
F-68600 Vogelgrun
(Adresse d'accueil / adresse postale française)

Infobest Vogelgrun/Breisach
c/o Stadt Breisach
Münsterplatz 1
D-79206 Breisach am Rhein
(Adresse postale allemande)



Infobest PAMINA
2 rue du Général Mittelhauser
F-67630 Lauterbourg



Infobest 4.0 |
Maison de Service Rhin supérieur
Hauptstraße 108
D-77694 Kehl am Rhein

www.infobest.eu

© 2026

Reproduction et adaptation interdites sauf autorisation d'Infobest.

Clause de non-responsabilité

Les informations qui suivent ont été recueillies et traduites de manière consciencieuse. Néanmoins, il est à noter que d'éventuelles erreurs ne peuvent être exclues et que les législations en vigueur peuvent changer.

Crédits photos

Photo de couverture : Davor – stock.adobe.com

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Où et comment dois-je déclarer ma retraite ? | 5 |
| Déclaration en ligne | 6 |
| Cas de figure n°1 : Vous ne percevez qu'une ou plusieurs pension(s) allemande(s) (et pas de pension française) | 8 |
| Formulaire bleu CERFA 2042 (Déclaration des revenus) | 8 |
| Formulaire rose CERFA 2047 (Déclaration des revenus de source étrangère) | 9 |
| Pour résumer | 10 |
| Cas de figure n°2 : Vous percevez des revenus français en plus de votre pension allemande | 11 |
| Première étape : détermination du montant de la retraite à déclarer – la CSG déductible ⁹ | 12 |
| Deuxième étape : CSG – Détermination du niveau de cotisation | 13 |
| Troisième étape : remplir la déclaration d'impôt | 15 |
| Formulaire bleu CERFA 2042 (Déclaration des revenus) | 16 |
| Formulaire rose CERFA 2047 (Déclaration des revenus de source étrangère) | 17 |
| Formulaire CERFA 2042-C (Déclaration complémentaire) – valable uniquement pour la version papier | 17 |
| Pour résumer | 19 |
| Annexe : Calcul de la CSG déductible | 21 |
| Adresses utiles | 23 |

Remarque préliminaire

Infobest est un réseau d'instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Seules des informations générales sur la fiscalité, sur les règles des conventions relatives à la double imposition et sur le statut des travailleur·se·s frontalier·e·s sont données.

Le réseau Infobest n'est pas autorisé à fournir une assistance individuelle pour les déclarations d'impôts. Avec cette brochure dédiée exclusivement à la déclaration des pensions et retraites de source allemande, le réseau Infobest souhaite néanmoins partager un guide général succinct pour remplir les formulaires de déclaration d'impôt en France.

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter votre administration fiscale ou un expert-comptable.

Vous trouverez les adresses utiles à la fin de cette brochure.

Où et comment dois-je déclarer ma retraite ?

Si vous habitez en France, vos retraites de la caisse de retraite allemande (*Deutsche Rentenversicherung*), y compris les pensions d'invalidité (*Erwerbminderungsrente*) et les pensions de réversion (*Hinterbliebenenrente*) et les retraites complémentaires d'entreprise (*Betriebsrente*) sont imposables dans le pays de résidence. **Elles doivent par conséquent être déclarées dans la déclaration d'impôt française.**

Le fisc allemand, quant à lui, ne vous réclamera ni impôt ni justificatif.

Informations de base : délais, forme et formulaires de déclaration

La période annuelle pour le dépôt de déclaration d'impôt se déroule d'avril à juin. En France, ces délais varient selon les régions. Le dernier jour de dépôt pour la déclaration en ligne dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin est **fixé au 4 juin 2026 (à 23h59 au plus tard) inclus**. La version papier des formulaires de déclaration doit, quant à elle, être déposée **le 19 mai 2026 à minuit**.

La déclaration en ligne est obligatoire. Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer votre déclaration d'impôt en ligne, par exemple par manque d'accès à Internet, vous pouvez obtenir auprès de votre administration fiscale une impression de votre déclaration d'impôt préremplie ainsi que, le cas échéant, les documents nécessaires à un dépôt sur papier.

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le portail www.impots.gouv.fr. Indiquez le numéro du formulaire dans la barre de recherche - vous trouverez les formulaires actuels dans la rubrique correspondante sous « Millésime 2026 ».

Les indications qui vont suivre sont destinées à une déclaration en ligne, mais peuvent également fournir des points de repère pour la déclaration en version papier. En effet, les cases à remplir ou à modifier sont sensiblement identiques et ont les mêmes références.



Déclaration en ligne

Vous pouvez remplir votre déclaration d'impôts française en ligne via le portail www.impots.gouv.fr abgeben. Pour cela, vous devez disposer d'un compte personnel en ligne.

Sur votre déclaration en ligne, vous pouvez faire apparaître les mentions spécifiques au formulaire 2047 (Déclaration des revenus de source étrangère), à partir de l'étape 3 « revenus et charges » en cliquant sur « Déclarations ANNEXES », comme ci-dessous.

The screenshot shows the 'Déclaration de revenus' process with five steps: 1. Étapes préalables, 2. Renseignements personnels, 3. Revenus et charges, 4. Résumé et signature, 5. Fin de déclaration. The current step is 'Étape 3 Revenus et charges'. Below the progress bar, there are navigation buttons 'Précédent' and 'Suivant'. The main heading is 'SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE'. A search bar is provided with the text 'Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »' and a 'Rechercher' button. Below this, the section 'DÉCLARATION DE REVENUS' contains instructions: 'Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RICI / 2042 C PRO / 2042 IOM / 3916.' The 'ANNEXES' section has a link 'Déclarations ANNEXES' circled in red, with the instruction 'Cliquez ici pour gérer vos annexes' and 'Retrouvez vos annexes sur la colonne de gauche à partir de l'écran suivant'.

Le formulaire 2047 sera alors disponible en cliquant ensuite sur « Déclaration des revenus 2025 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France ».

The screenshot shows the 'Déclarations annexes' selection screen. It lists various tax categories with checkboxes and their corresponding numbers. The checkbox for 'Déclaration des revenus 2025 encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France (y compris la fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable n° 2047 suisse)' is checked and circled in red. Other categories include 'Déclaration des revenus fonciers 2025' (N° 2044), 'Déclaration spéciale des revenus fonciers 2025' (N° 2044 Spéciale), 'Déclaration d'engagement de location - Statut du bailleur privé' (N° 2044 EB), 'Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne' (N° 2041PB), 'Déclaration des plus ou moins-values réalisées en 2025' (N° 2074), 'Déclaration des plus-values en report d'imposition en 2025' (N° 2074 I), 'Déclaration des plus-values réalisées en 2025 : Fiche de calcul de l'abattement pour durée de détention' (N° 2074 ABT), 'Déclaration des plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2025 par des dirigeants de PME européennes en vue de leur départ en retraite' (N° 2074 DIR), 'Déclaration de certaines plus ou moins-values de cession de titres réalisées en 2025 par les impatriés' (N° 2074 IMP), 'Déclaration d'imputation entre plus-values et moins-values' (N° 2074 CMV), 'Déclaration des gains réalisés en 2025 dans le cadre d'un Plan Épargne Avenir Climat' (N° 2074 PEAC), 'Déclaration des revenus 2025 (départ à l'étranger ou retour en France)' (N° 2042 NR), 'Déclaration de retenue à la source - année 2025' (N° 2041 E), 'Déclaration des investissements réalisés en 2025 dans un département ou une collectivité d'outre-mer' (N° 2083 PART), 'Déclaration des plus ou moins-values suite à cessions d'actifs numériques' (N° 2086), and 'Déclaration de contrat de prêt (intermédiaire, emprunteur ou prêteur)' (N° 2062). A blue box at the bottom contains the text: 'NOUVEAU. Les comptes et placements à l'étranger (N°3916-3916 bis) sont désormais intégrés à votre déclaration en ligne de revenus, avec une procédure simplifiée.'

Après avoir validé la sélection des formulaires qui vous concernent, vous retombez à nouveau sur la page dédiée aux revenus. Cliquez ensuite sur « déclaration des revenus » sur le menu à gauche.

Si vous ouvrez le formulaire 2047 pour la première fois, une liste s'affichera alors pour vous demander quel type de revenus vous souhaitez déclarer.

Il suffira ici de cocher la deuxième case « **des pensions et rentes imposables en France** » et, uniquement si vous percevez **des retraites françaises et étrangères**, la dernière case « **des revenus de source étrangère imposables aux contributions sociales** ». Les cases 1AM/1BM et 8TX/8QX/8TH/8QH/8TV/8QV seront alors automatiquement disponibles.



Cas de figure n°1: Vous ne percevez qu'une ou plusieurs pension(s) allemande(s)

- Vous résidez en France
- Si vous ne percevez qu'une ou plusieurs pension(s) allemande(s) (et pas de pension française)
- Vous êtes affilié-e à l'assurance maladie en Allemagne

Pour la déclaration d'impôt, vous aurez besoin de deux formulaires :

Formulaire bleu CERFA 2042 (Déclaration des revenus)

Les pensions allemandes n'apparaissent pas sur cette déclaration pré-remplie. Vous devez calculer vous-même la somme à rajouter. Il s'agit ici des montants des pensions versées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

La caisse de retraite allemande peut vous envoyer sur demande un récapitulatif des montants versés au cours de l'année (*Rentenbezugsbescheinigung*) ou rendez vous sur <https://www.eservice-drv.de/SelfServiceWeb>

Les retraites versées par les caisses privées ou par les caisses d'entreprise allemandes « *Betriebsrenten* » sont également soumises à l'impôt en France et doivent par conséquent être indiquées sur la déclaration de revenus française.

Ainsi, renseignez vos revenus sur la page 3, dans la case **1AM** (déclarant 1) s'il est question de vos revenus **et/ou 1BM** (déclarant 2) s'il s'agit de ceux de votre conjoint-e.

Indiquez ici la somme de :

- La pension allemande légale (DRV) dont le cas échéant, également pension de réversion (*Hinterbliebenenrente*) et d'invalidité (*Erwerbsminderungsrente*)
- La retraite payée par une caisse privée allemande
- La retraite payée par une caisse d'entreprise allemande (*Betriebsrente*).

En résumé, il convient de renseigner **le montant total annuel des pensions allemandes** perçu par chaque membre du foyer fiscal, dans **le case 1AM et/ou**

1BM. Si vous avez perçu **une pension sous forme de capital unique**, il conviendra d'en reporter le montant uniquement dans la case **1AT et/ou 1BT**.

Pour mémoire : Les cotisations sociales (*Pflege- und Krankenversicherungsbeiträge*) sont déduites à la source tous les mois sur vos retraites allemandes. Le montant à indiquer correspond ainsi à votre **pension nette (pension brute moins les cotisations d'assurance maladie et d'assurance dépendance)**.

Formulaire rose CERFA 2047 (Déclaration des revenus de source étrangère)

Ce formulaire sert à déclarer les revenus de source étrangère et doit être renvoyé en même temps que le formulaire 2042.

Inscrivez le montant total annuel de votre (vos) retraite(s) allemande(s) sur la première page dans l'onglet 1.12 « PENSIONS, RETRAITES, RENTES » (Lignes déclarant 1 / déclarant 2 s'il s'agit des retraites de votre conjoint-e).

Si vous avez perçu une pension sous forme de capital unique, il conviendra d'en reporter le montant au niveau de la ligne « PENSIONS EN CAPITAL TAXABLES A 7,5% ».

Attention : Comme les retraites allemandes sont imposables dans le pays de résidence, vous n'avez pas le droit au crédit d'impôt sur revenus étrangers : l'onglet 6 « Revenus imposables ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français » n'est pas à remplir et vous ne devez rien reporter dans la case 8TK dans le formulaire 2042.



Pour résumer : Cas de figure n°1

Formulaire bleu CERFA 2042

Cases à remplir sur page 3 :

- Case 1AM : Déclarant 1
- Montant net total annuel (DRV + caisse privée + *Betriebsrente*)
- Case 1BM : Déclarant 2 / conjoint(e)
- Capital unique : cases 1AT / 1BT

Pensions concernées:

- Pension légale DRV (dont réversion et invalidité)
- Caisse privée allemande
- Caisse d'entreprise (*Betriebsrente*)

Mémo : Le montant net = pension brute – cotisations maladie et dépendance déduites à la source en Allemagne chaque mois.

Formulaire rose CERFA 2047

Cases à remplir sur page 1, onglet 1.12 « Pensions, retraites, rentes »

- Reporter le montant total annuel sur la ligne Déclarant 1 (et Déclarant 2 si applicable).
- Capital unique : ligne « Pensions en capital taxables à 7,5 % »
- À envoyer en même temps que le formulaire 2042.

Point de vigilance

Ne pas remplir l'onglet 6 du 2047, ni la case 8TK du 2042.

Les retraites allemandes sont imposables en France : **vous n'avez pas droit au crédit d'impôt sur revenus étrangers.**

Cas de figure n°2 : Vous percevez des revenus français en plus de votre pension allemande

- Vous résidez en France
- Vous percevez une ou plusieurs pension(s) allemande(s)
- Vous percevez des revenus français (par exemple des pensions, des salaires, des allocations chômage, des pensions d'invalidité, etc.) en plus de votre pension allemande
- Vous êtes affilié-e à l'assurance maladie en France

Cotisations sociales

En Allemagne

L'Etat allemand ne vous prélève dès lors aucune cotisation sociale (*Pflege- und Krankenversicherungsbeiträge*) sur vos retraites allemandes.

In Frankreich

Dans ce cas, sur vos retraites allemandes perçues en 2025 et pour les années ultérieures, des cotisations sociales françaises pourraient être à payer en France avec votre impôt sur le revenu sous forme de CSG (Contribution sociale généralisée) et de CRDS (Contribution pour le remboursement de la dette sociale). Dans le cas où l'assujettissement est à taux plein ou à taux médian, la Casa (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) sera également à payer.

Conseil : Si vous avez déjà rempli des déclarations d'impôt en France au cours des deux années précédentes, munissez-vous de ces avis (avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024) ainsi que l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023). Ils vous seront utiles pour les étapes suivantes.



Première étape : détermination du montant de la retraite à déclarer

En principe, le montant brut de votre retraite allemande doit être déclaré en France. Il s'agit ici des montants des pensions versées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

La caisse de retraite allemande peut vous envoyer sur demande un récapitulatif des montants versés au cours de l'année (*Rentenbezugsbescheinigung*) ou rendez vous sur <https://www.eservice-drv.de/SelfServiceWeb>

Il est donc nécessaire de prendre en compte la somme de :

- **La pension allemande légale (DRV)** dont le cas échéant, également pension de réversion (*Hinterbliebenrente*) et d'invalidité (*Erwerbsminderungsrente*)
- La retraite **payée par une caisse privée allemande**
- La retraite **payée par une caisse d'entreprise allemande** (*Betriebsrente*).

Les contribuables qui ont déclaré en 2025 des retraites allemandes de 2024 et qui ont payé de la CSG sur ces dernières peuvent déduire une fraction du montant de la CSG des pensions allemandes qu'ils déclarent en 2026 pour les revenus de 2025. **La déductibilité d'une partie des cotisations de sécurité sociale versées au cours des années précédentes entraîne en fin de compte une imposition du montant net des pensions.**

Le montant de la CSG déductible est indiqué sur l'avis d'imposition 2025 pour les revenus de 2024.

Vous pouvez également calculer le montant déductible à l'aide du tableau et des explications et trouverez des exemples en [annexe de cette notice](#).

Deuxième étape : CSG – Détermination du niveau de cotisation

Il existe quatre niveaux d'assujettissement aux cotisations sociales :

- **L'exonération** : aucune cotisation sociale française n'est à payer sur votre retraite allemande.
- **L'assujettissement à taux réduit** : des cotisations sociales françaises sont à payer en France sous forme de CSG (3,8%) + CRDS (0,5%).
- **L'assujettissement à taux médian** : des cotisations sociales françaises sont à payer en France sous forme de CSG (6,6%) + CRDS (0,5%) + Casa (0,3%).
- **L'assujettissement à taux plein** : des cotisations sociales françaises sont à payer en France sous forme de CSG (8,3%) + CRDS (0,5%) + Casa (0,3%)

Votre niveau d'assujettissement **dépendra de votre revenu fiscal de référence de l'année N-2** (avis 2024 sur les revenus 2023) ainsi que de votre **nombre de parts (ou quotient familial)**.

Le revenu fiscal de référence ainsi que le nombre de parts de l'année 2023 figure dans le cadre en bas à droite de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 :

Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Pour déterminer les plafonds de revenus en fonction de votre nombre de parts fiscales, vous pouvez utiliser le simulateur du site de l'Assurance retraite :

☞ www.lassuranceretraite.fr/portail-info/portail-info/home/retraite/paiements-retraite/prelevements-sociaux-retraite.html

Le tableau suivant vous donne également un aperçu :



| Nombre de parts pour le calcul de l'impôt | CSG à taux réduit (3,8 %) si le revenu fiscal de référence dépasse | CSG à taux médian (6,6 %) si le revenu fiscal de référence dépasse | CSG à taux normal (8,3 %) si le revenu fiscal de référence est au moins égal à |
|---|--|--|--|
| 1 | 12 817 € | 16 755 € | 26 004 € |
| 1,25 | 14 528 € | 18 992 € | 29 475 € |
| 1,5 | 16 239 € | 21 229 € | 32 945 € |
| 1,75 | 17 950 € | 23 466 € | 36 416 € |
| 2 | 19 661 € | 25 703 € | 39 886 € |
| 2,25 | 21 372 € | 27 940 € | 43 357 € |
| 2,5 | 23 083 € | 30 177 € | 46 827 € |
| 2,75 | 24 794 € | 32 414 € | 50 298 € |
| 3 | 26 505 € | 34 651 € | 53 768 € |
| par demi-part supplémentaire | 3 422 € | 4 474 € | 6 941 € |

Explications relatives au tableau

- Si votre revenu fiscal de référence de l'année 2023 est **inférieur ou égal au plafond d'exonération correspondant à votre nombre de parts fiscales**, alors vous serez **exonéré-e de contributions sociales sur votre retraite allemande** et aucune case supplémentaire ne sera à remplir sur la déclaration de revenus (uniquement formulaire 2042 et ligne 1.12 du formulaire 2047).
- Si votre revenu fiscal de référence de l'année 2023 se trouve **entre le plafond d'exonération et le plafond d'assujettissement à taux réduit** correspondant à votre nombre de part fiscales, alors vous paierez des **cotisations sociales à taux réduit (3,8 %)**. Dans ce cas, le montant brut annuel de votre (vos) retraite(s) allemande(s) perçu en 2025 devra figurer dans la case 8TX/8QX dans la rubrique 9 page 4 du formulaire 2047 (feuille rose) et devra être reporté à la rubrique 8 (page 4) du formulaire 2042 C (complémentaire) dans la case 8TX/8QX.
- Si votre revenu fiscal de référence de l'année 2023 se trouve **entre le plafond d'assujettissement à taux réduit et le plafond d'assujettissement à taux médian** correspondant à votre nombre de part fiscales, alors vous paierez des **cotisations sociales à taux médian (6,6 %)**. Dans ce cas, le montant brut annuel de votre (vos) retraite(s) allemande(s) perçu en 2025 devra figurer dans la case 8TH/8QH dans la rubrique 9 page 4 du formulaire 2047 (feuille rose) et devra être reporté à la rubrique 8 (page 4) du formulaire 2042 C (complémentaire) dans la case 8TH/8QH.

À noter également : l'avertissement dans l'encadré ci-dessous.

- Si votre revenu fiscal de référence de l'année 2023 est **supérieur au plafond d'assujettissement à taux médian** correspondant à votre nombre de parts fiscales, alors vous paierez des **cotisations sociales à taux plein (8,3 %)**. Dans ce cas, le montant brut total annuel de votre (vos) pension(s) allemande(s) perçu en 2025 devra figurer dans la case 8TV/8QV dans la rubrique 9 page 4 du formulaire 2047 (feuille rose) et devra être reporté à la rubrique 8 (page 4) du formulaire 2042 C (complémentaire) dans la case 8TV/8QV.

A noter : Les niveaux d'assujettissement au taux médian et au taux plein impliquent un dépassement des plafonds respectifs pendant deux années consécutives !

Si votre revenu fiscal de référence de 2023 est situé dans les tranches d'assujettissement au taux médian ou au taux plein, il y a lieu de vérifier sur votre **avis d'imposition N-3** (avis 2023 sur les revenus 2022) **si votre revenu de référence dépasse deux années de suite** le plafond pour le taux de cotisation concerné. Si ce n'est pas le cas, parce que le revenu de référence 2022 était inférieur, vous paierez le taux réduit de cotisation.

Si vous n'êtes pas sûr du niveau d'assujettissement qui vous est applicable, le centre des impôts de votre lieu de résidence pourra vous apporter l'aide nécessaire.

Troisième étape : remplir la déclaration d'impôt

Une fois que le montant imposable de la pension et le taux de CSG sont déterminés, il est temps de reporter cela dans les différents formulaires.

Pour votre déclaration d'impôts en version papier, vous avez besoin de trois formulaires :



Formulaire bleu CERFA 2042 (Déclaration des revenus)

Sur ce formulaire sont déjà inscrites vos retraites françaises, auxquelles il conviendra d'ajouter la (les) retraite(s) allemande(s) sur la page 3 sous « Autres pensions imposables de source étrangère ». Renseignez la totalité de vos pensions allemandes dans la case 1AM et/ou 1BM s'il s'agit des retraites de votre conjoint·e. Si vous avez perçu une pension de retraite en capital taxable à 7,5 %, renseignez la dans la case 1AT ou 1BT le cas échéant.

Attention : Si vous avez déjà payé de la CSG en 2025 sur vos revenus en 2024, vous pouvez déduire en 2026 une fraction du montant de la CSG retenu sur vos revenus en 2025 (cf. [première étape](#) ci-dessus). Le montant de vos retraites **après soustraction de la CSG déductible** est à reporter dans les cases 1AM et/ou 1BM.

Formulaire CERFA 2042 en cas de déclaration en ligne

En cas de déclaration de vos revenus en ligne, un message apparaîtra lorsque vous aurez renseigné un montant dans la case 1AM et/ou 1BM :

| | | |
|-------------------------------------|-----------|-----|
| Autres pensions de source étrangère | 1AM 10000 | 1BM |
|-------------------------------------|-----------|-----|

Vous avez perçu des pensions de source étrangère déclarées en 1AM et/ou 1BM. Si vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie français, n'oubliez pas de remplir le cadre 9 de la déclaration n° 2047 et de remplir les rubriques 8TV ou 8TH ou 8TX pour les pensions déclarées en 1AM et les rubriques 8QV ou 8QH ou 8QX pour les pensions déclarées en 1BM. Pour connaître la ou les rubriques à renseigner en fonction du taux de CSG applicable, vous pouvez vous reporter à l'imprimé n° 2041 GG disponible sur impots.gouv.fr

Les cases 8TX/8QX/8TH/8QH/8TV/8QV sont disponibles dans la rubrique DIVERS quelques pages plus loin.

Formulaire rose CERFA 2047 (Déclaration des revenus de source étrangère)

Page 1

Renseignez le même montant que celui indiqué en case 1AM/1BM du formulaire bleu (Formulaire 2042) dans l'onglet 1.12 « PENSIONS, RETRAITES, RENTES », Lignes déclarant 1 / déclarant 2 s'il s'agit des retraites de votre conjoint·e.

Attention : Comme les retraites allemandes sont imposables en France, vous ne pouvez plus faire valoir le crédit d'impôt et ne devez donc pas remplir l'onglet 6 du formulaire 2047.

Page 4

Comme votre retraite allemande est soumise à la CSG et la CRDS en France, le **montant brut** de vos retraites allemandes (sans déduction de CSG) doit encore être inscrit en page 4 dans la rubrique 9 (Revenus de source étrangère imposables aux cotisations sociales) en fonction du montant de votre revenu de référence – cf. [deuxième étape](#) ci-dessus) :

- Pour le Déclarant 1 : dans la case 8TV ou 8TH ou 8TX ;
- Pour le Déclarant 2 : dans la case 8QV ou 8QH ou 8QX.

Formular CERFA 2042-C (Déclaration complémentaire)

Vous pouvez vous le procurer en version papier auprès de votre centre des impôts ou en ligne sur www.impots.gouv.fr/accueil. C'est en fonction de ce qui sera déclaré dans ce formulaire, que le montant de la CSG, CRDS et Casa, le cas échéant, sera déterminé.

Page 1

En haut à droite, indiquez votre nom et votre adresse et signez tout en bas à gauche.

Page 4

Sous la rubrique 8 « Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales », vous devez indiquer le montant brut de vos retraites allemandes



(sans déduction de CSG) en fonction du montant de votre revenu de référence – plus d'informations à la [deuxième étape](#) ci-dessus) :

- Pour le Déclarant 1 : dans la case 8TV ou 8TH ou 8TX ;
- Pour le Déclarant 2 : dans la case 8QV ou 8QH ou 8QX.

Formulaire CERFA 2042-C en cas de déclaration en ligne

Pour la déclaration en ligne, cela se présente comme suit :

| Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales | Taux | Case |
|---|-------|------|
| - revenus non salariaux | 9,2 % | 8TQ |
| - salaires | 9,2 % | 8TR |
| - allocations de préretraite | 9,2 % | 8SC |
| - allocations de chômage | 6,2 % | 8SW |
| - indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail | 3,8 % | 8SX |
| - pensions de retraite et d'invalidité | 6,2 % | 8TW |
| - pensions en capital soumises à imposition forfaitaire | 8,3 % | 8SA |
| | 6,6 % | 8SD |
| | 3,8 % | 8SB |

Pensez quoi qu'il arrive à vous faire des copies complètes et lisibles de vos déclarations avant l'envoi de celles-ci pour vos archives personnelles.

Pour résumer : Cas de figure n°2

- Vous résidez en France
- Vous percevez une ou plusieurs pension(s) allemande(s) ET
- Vous percevez des revenus français
- Vous êtes affilié-e à l'assurance maladie en France
- L'Allemagne ne prélève aucune cotisation sociale sur vos pensions - c'est la France qui le fait via la CSG/CRDS.

Étape 1: Calculer le montant brut annuel à déclarer

Calculez le total annuel des pensions allemandes perçues en 2025.

Cela inclus :

- Pension légale DRV, dont réversion (*Hinterbliebenenrente*) et invalidité (*Erwerbsminderungsrente*)
- Retraite d'une caisse privée allemande
- Retraite d'entreprise (*Betriebsrente*)

CSG déductible : si vous avez payé de la CSG en 2025 sur vos revenus 2024, une fraction est déductible en 2026. Le montant figure sur votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024). Soustrayez-le du montant brut annuel avant de reporter ce dernier en case(s) 1AM/1BM.

Étape 2: Déterminer votre taux de CSG

Consultez votre revenu fiscal de référence 2023 (avis 2024 sur revenus 2023 — cadre bas droite) et votre nombre de parts fiscales.

| Exénération | Taux réduit | Taux médian | Taux plein |
|--|---|--|--|
| 0 % Aucune cotisation sociale française n'est due | 4,3 % (CSG 3,8 % + CRDS 0,5 %) Cases 8TX / 8QX | 7,4 % (CSG 6,6 % + CRDS 0,5 % + Casa 0,3 %) Cases 8TH / 8QH | 9,1 % (CSG 8,3 % + CRDS 0,5 % + Casa 0,3 %) Cases 8TV / 8QV |

Attention : les taux médian et plein ne s'appliquent que si votre revenu dépasse le plafond correspondant deux années consécutives. Vérifiez aussi votre avis N-3 (revenus 2022).

En cas de doute, contactez votre centre des impôts.



Étape 3: Compléter les trois formulaires

| Formulaire bleu CERFA 2042 | Formulaire rose CERFA 2047 | Formulaire complémentaire CERFA 2042-C |
|--|--|--|
| Page 3 : indiquez vos pensions allemandes (montant net de CSG déductible). Vos revenus français sont en principe <u>prérenseignés</u> . Cases 1AM / 1BM Capital unique : 1AT / 1BT | Page 1, onglet 1.12 : même montant qu'en 1AM/1BM. Page 4, rubrique 9 : montant BRUT selon taux CSG. Cases 8TX/8TH/8TV (déc. 1) Cases 8QX/8QH/8QV (déc. 2) | Version papier uniquement. Page 4, rubrique 8 : montant BRUT identique à celui renseigné à la page 4 du CERFA 2047. |
| ⚠ Ne remplissez pas l'onglet 6 du 2047 (pas de crédit d'impôt — retraites imposables en France). | | |

Annexe : Calcul de la CSG déductible

La part de CSG déductible dépend du taux d'imposition de celle-ci selon le tableau suivant :

| Taux de CSG appliquée Sur revenus 2023 | Taux de CSG déductible associé | Calcul de la CSG déductible |
|---|-----------------------------------|---|
| 8,3% | 5,9% | Revenus 2023 déclarés en 8TV x 0,059 |
| 6,6% | 4,2% | Revenus 2023 déclarés en 8TH x 0,042 |
| 3,8% | 3,8% | Revenus 2023 déclarés en 8TX x 0,038 |

Exemple 1

Vous avez déclaré au titre des revenus 2024, une pension de retraite allemande de 15 000 € à la rubrique 8TV afin qu'elle soit soumise à une CSG au taux de 8,3 %. Vous avez payé en septembre 2025 une CSG à ce titre d'un montant de 1 245 €. Le montant de la CSG déductible au titre des revenus 2024 est de $15\,000 \times 0,059 = 885$ €.

Vous avez perçu en 2025 une pension imposable de source étrangère de 15 400 €. Vous devez déduire de cette somme les 885 € de CSG déductible ci-dessus et déclarer en case 1 AM/1BM (page 3 du formulaire 2042) une somme de 14 515 € ($15\,400 \text{ €} - 885 \text{ €} = 14\,515 \text{ €}$) et reportez-la en page 1 du formulaire 2047 sous 12. « Pensions, retraites, rentes ». Si vos conditions d'imposition n'ont pas changé, vous devez déclarer le montant brut de vos retraites allemandes (15 400 €) en case 8TV/8QV (page 4 des formulaires 2047 et 2042-C).

Exemple 2

Vous avez déclaré au titre des revenus 2024, une pension de retraite allemande de 10 000 € à la rubrique 8TX afin qu'elle soit soumise à une CSG au taux de 3,8 %. Vous avez payé en septembre 2025 une CSG à ce titre d'un montant de 380 €. Le montant de la CSG déductible au titre des revenus 2025 est de $10\,000 \text{ €} \times 0,038 = 380$ €.



Vous avez perçu en 2025 une pension allemande de 10 200 €. Vous devez déduire de cette somme les 380 € de CSG déductible ci-dessus et déclarer en case 1AM/1BM (page 3 du formulaire 2042) une somme de 9 820 € (10 200 € – 380 € = 9 820 €) et reportez-la en page 1 du formulaire 2047 sous 12. « Pensions, retraites, rentes ». Si vos conditions d'imposition n'ont pas changé, vous devez déclarer le montant brut de vos retraites allemandes (10 200 €) en case 8TX/8QX (page 4 des formulaires 2047 et 2042-C).

Si vous n'êtes pas sûr de la part de CSG déductible qui vous est applicable, le centre des impôts de votre lieu de résidence pourra vous apporter l'aide nécessaire.

Adresses utiles

Votre centre des impôts

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone auprès de votre centre des impôts via votre espace particulier en ligne, ou encore convenir d'un rendez-vous en personne.

☞ www.impots.gouv.fr/contacts

France Service

Les guichets France Service regroupent douze administrations partenaires sous un même toit, afin que vous puissiez effectuer toutes vos démarches administratives en un seul et même endroit.

☞ www.france-services.gouv.fr/

Expert-comptable ou conseiller fiscal

Vous pouvez également obtenir de l'aide pour toute question relative à votre déclaration d'impôts auprès d'un expert-comptable ou conseiller fiscal.

Vous trouverez l'interlocuteur qui vous convient auprès de l'Ordre des experts-comptables.

☞ www.experts-comptables.fr/grand-est



Vous n'avez pas envie de taper des liens compliqués ?

Vous trouverez cette publication au format PDF sur notre
site web à l'adresse www.infobest.eu/fr/publications
sous „Impôts en France :
Déclaration des retraites allemandes“



Rédaction :

Infobest Vogelgrun/Breisach
Ile du Rhin / Art'Rhena
F-68600 Vogelgrun

Infobest PAMINA
2 rue du Général Mittelhauser
F-67630 Lauterbourg

Infobest 4.0 |
Maison de Service Rhin supérieur
Hauptstraße 108
D-77694 Kehl am Rhein

www.infobest.eu

© 2026

Clause de non responsabilité : bien que toutes les informations aient été compilées et rédigées avec
soin, des erreurs ou des modifications législatives ne peuvent être exclues.

Cofinancé dans le cadre du projet Infobest 4.0 par :

Interreg



Kofinanziert von
der Europäischen Union
Cofinancé par
l'Union Européenne

Oberrhein | Rhin Supérieur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra